



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2025-04-11-2**

**Nombre de conseillers :**

En exercice: 11  
Présents : 07  
Votants: 10

Date de convocation : 25/03/2025

Date d'affichage : 25/03/2025

L'An Deux mille vingt-cinq, le onze avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, le Maire.

PRESENTS: Mmes CAZET, MONCLA, RUIZ, PONTOIS et Mrs AYSE, BARRIERE, et CAZET

ABSENTS ayant donné pouvoir : Mme PINEAU qui a donné pouvoir à Mme PONTOIS, Mr LEGRAND qui a donné pouvoir à Mr AYSE et Mr HOURQUET a donné pouvoir à Mr CAZET

ABSENT EXCUSE : M CAZABAN Alexandre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MONCLA Dominique

**Objet: Affectation des résultats 2024**

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	34 845.68 €
- un excédent reporté de :	57 636.07 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	92 481.75 €
- un excédent d'investissement de :	101 797.77 €
- un déficit des restes à réaliser de :	110 000.00 €
Soit un besoin de financement de :	8 202.23 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31.12.2024 : Excédent :	<b>92 481.75 €</b>
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	<b>8 202.23 €</b>
Résultat reporté en Fonctionnement (002) :	<b>84 279.52 €</b>
Résultat d'Investissement reporté (001) : excédent :	<b>101 797.77 €</b>

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Michel CAZET

